



# L'INTERESSEMENT 2026

## 1<sup>ère</sup> réunion de négociation de l'accord de branche !



PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SNAP**

### RESULTATS 2025

En 2024, l'ensemble des indicateurs (5), il y avait un taux de 100%, ce qui a permis de distribuer la totalité du 1% de la masse salariale.

En 2025, tous les objectifs n'ont pas été atteints.

Pour rappel, l'Intéressement et le CCV portent sur les mêmes indicateurs.

#### Résultats pour 2025 au niveau national :

- Accompagnement 99,88%
- Entreprise : 99 %
- Indemnisation : 98 ,51%
- Formation : 100%
- RSE : 114%.

Montant de l'enveloppe	
Agents privés	Agents publics
<ul style="list-style-type: none"><li>• Masse salarial 2 291 557 794</li><li>• Taux 0,94%</li><li>• Montant à distribuer : <b>21 540 643 €</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 104 645 254</li><li>• Taux 2,82%</li><li>• Montant à distribuer : <b>2 950 996 €</b></li></ul>

Les résultats régionaux sont en cours de calculs et seront connus début mars 2026.

**Le SNAP avait alerté lors de la négociation sur les cibles trop ambitieuses. Le SNAP a souligné qu'il faudra intégrer les éléments contextuels pour 2026 notamment les moyens restreints qui feront peser la performance sur un effectif réduit.**

La Direction a souligné que, concernant les cibles trop ambitieuses, on est sur des éléments factuels et on peut démontrer que les cibles n'étaient pas si faciles que ça et qu'effectivement, on peut capitaliser sur ces éléments-là pour l'avenir.

Pour prendre connaissance des critères de l'intéressement 2025, cliquez [ICI](#).

### ÉCHANGES SUR LE NOUVEAU PROJET D'ACCORD

La Direction ouvre la discussion sur la possibilité de faire un accord sur une durée de 2 ans du fait que la base de la convention tripartite permet une projection sur 2 ans. En revanche, il y a une difficulté dont il faut tenir compte, une nouvelle modalité de calcul pour la satisfaction : Delta Sat qui rentrera en vigueur en 2027. Il s'agit de la mesure de l'écart de satisfaction. Aujourd'hui, il y a une échelle de 4 valeurs : très satisfait, satisfait, insatisfait et très insatisfait. Delta sat est la différence entre Très satisfait et le groupe d'insatisfait et très insatisfait = Pourcentage des très satisfait – (insatisfait + très insatisfait).

Donc, pour 2026, ce seront les mêmes modalités qu'en 2025 mais en 2027, ce sera l'approche Delta sat.

## ÉCHANGES SUR LE NOUVEAU PROJET D'ACCORD (suite)

Le SNAP était demandeur d'un accord triennal donc nous sommes tout à fait favorables à un accord sur 2 ans avec une revoyure pour les indicateurs de 2027. Cependant, le SNAP a souligné que la nouvelle approche avec Delta SAT est plus adaptée aux entreprises qu'aux établissements comme FT soumis à des facteurs exogènes qui influent directement sur la satisfaction des usagers.

Après avoir fait le tour des Organisations Syndicales Représentatives, la Direction est d'accord pour faire un accord de 2 ans avec une obligation de se revoir pour négocier sur les indicateurs de 2027. L'idée est d'avoir un accord 2026 – 27. Dans la détermination des indicateurs, 2026 sera fixé et il sera précisé dans l'accord qu'on renvoie à une nouvelle négociation pour les indicateurs 2027 par voie d'avenant.

Dans l'entreprise, il faudra aussi un accord sur 2 ans avec un avenant en 2027 également. Dans cette période instable politiquement, socialement et économiquement, les cibles pourront ainsi être revues à la baisse éventuellement.

### SNAP REVENDICATIONS SNAP

- **Niveau national uniquement** et plus de niveau régional qui pénalise certains établissements.
- Augmentation de l'enveloppe à 2% au lieu d'1%.
- **Abaisser le seuil d'atteinte** des résultats et **augmenter les quotes-parts** de la prime puisque nous n'avons pas la main sur les cibles qui ne sont pas négociables et décidées par les tutelles.
- **L'indicateur RSE : Ajouter le thème de la santé au travail** ex : la santé mentale et si on en parlait... Burn-out-prévenir l'épuisement professionnel - Optimiser son sommeil pour mieux vivre et travailler - Droit à la déconnexion - Harcèlement moral au travail : connaître les limites - Harcèlement sexuel au travail : connaître les limites.

La direction souligne les délais très contraints notamment en raison de la procédure de validation du projet d'accord.

### POUR LA PROCHAINE SÉANCE DU 5 MARS 2026

La Direction s'engage à apporter :

- Les résultats sur les modules RSE suivis,
- Des précisions sur les modules proposés,
- Les résultats/régions,
- Une rédaction du projet.

# SNAP

PROCHE, ACTIF, **humain !**

Syndicat SNAP - 38 rue des Frères Flavien 75020 PARIS  
syndicat.snap@francetravail.fr  
[www.snap-francetravail.fr](http://www.snap-francetravail.fr)

Scannez-moi pour adhérer

